

CAHIER 66

Au temps

de 't Vincent de Paul

... et aujourd'hui

S'ASSEMBLER

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE

LIVRES

De la vie communautaire.
Dietrich Bonhoeffer-Labor
& Fides, 1983.

Un nouveau style de vie.
Renouveau de la Communauté,
Jürgen Moltmann, Centurion,
1984.

Qu'ils soient UN.
Jean-Paul II, 1994.

Pédagogie du Christ.
Cerf, 1994.
"Rencontre, compagnonnage
et connivence". B. Sesboué.

ARTICLES

Vincentiana, 5-6, 1987.
"La vie communautaire dans la
Congrégation de la Mission".
J.-F. Gaziello.

Vincentiana, 5-6, 1990.
"La vie communautaire".
J.-F. Gaziello.

Echos de la Compagnie.
Mars 1991, n° 3.
"Les assemblées
de la Compagnie". M. Lloret.

**Dictionnaire
du Nouveau Testament.**
Seuil, 1975.
"Les Assemblées".
X. Léon-Dufour.

Editorial 1

Plaidoyer pour un concert

S'assembler 2

*Tout ce que l'on fait
est passé par là*

Le devoir de s'asseoir 5

Christian Sens, c.m.

Questions pour un partage 8

Textes des Fondateurs

*S'assembler
au nom de Jésus-Christ*

IF

ÉDITORIAL

Plaidoyer pour un concert

“ Il n'est pas bon que l'homme soit seul ” (Genèse, 2, 18). Cet adage biblique résonne profondément dans les fibres vivantes de chaque être humain. C'est ainsi que de tout temps, l'homme a voulu entrer en contact avec son semblable et faire avec lui un bout de chemin.

En cette fin de siècle agitée, nous n'échapperons pas à cette règle de vie malgré l'individualisme semblant régner sur nos sociétés. Nous sommes enfants d'une histoire qui, sans cesse, fut construite et conduite par des hommes “ assemblés ” et unis pour le bien de tous.

Saint Vincent et Sainte Louise sont, pour nous et à leur manière, notre “ *histoire* ”, celle qui nous fonde en Dieu comme des Pierres Vivantes, au-delà de nos écarts d'âge et de nos divergences d'opinion. Ils ont fait de nous une “ famille ” riche au sein de laquelle les synonymes du verbe “ *assembler* ” jouent de concert une symphonie “ pastorale ” au tempo évocateur : *ajuster, lier, souder, unir, associer, convoquer, grouper et réunir*. En mettant en partition nos notes dissonantes, nous les accordons pour une même mélodie. De nos mains et de nos cœurs, nous écrivons la musique christique en répondant ensemble aux appels des plus pauvres.

Nécessairement, prier, réfléchir et agir forment l'assemblage aux accents trinitaires de notre démarche commune. Saint Vincent nous le rappelle encore aujourd'hui afin que le Christ soit premier en tout et pour tous.

Et même si nous ne sommes pas nombreux lors de nos réunions et que nous nous sentions à la limite de l'inutilité, souvenons-nous encore et toujours que “ *là ou deux ou trois sont réunis en mon Nom, je suis au milieu d'eux* ” (Matthieu, 18, 20).

S'ASSEMBLER

“Tout ce que l'on fait est passé par là.”

Parmi les recommandations les plus pressantes de nos Fondateurs, revient très souvent celle de “s’assembler”. Le terme est courant au XVII^e siècle, mais il n’est pas douteux que l’insistance de Saint Vincent et de Sainte Louise reflète, dans la plupart des cas, des convictions et des exigences qui sont au cœur de notre vocation.

Si nous nous *assemblons* — aussi bien quand nous nous engageons pour toute notre vie dans cette famille spirituelle que lorsque nous nous retrouvons, très concrètement, pour prier et réfléchir ensemble — c’est pour répondre le plus fidèlement possible au dessein de Dieu sur nous. C’est lui qui, le premier, *“nous appelle et nous assemble”*, selon l’expression bien connue des Règles Communes des Filles de la Charité :

Quelle merveille ! Dieu choisit et assemble des filles de divers lieux et provinces pour les unir et lier ensemble du lien de sa charité, pour faire paraître aux hommes, en tant d’endroits, l’amour qu’il leur porte et le soin que sa providence en a, pour les secourir dans leurs besoins et ainsi le faire reconnaître.” [X, 666].

Une finalité bien précise commande donc toute notre existence et lui donne son style particulier, notamment au plan de notre vie fraternelle pour le service corporel et spirituel des pauvres et de toutes ces “assemblées” (au sens le plus général du mot) qui tendent à l’exprimer et à l’intensifier toujours davantage. La vocation est inséparable d’une *“convocation”*.

Il y eut de bonnes filles de village auxquelles Dieu donna telle bénédiction que, dès ce temps-là, elles commencèrent à s’unir et à s’assembler presque imperceptiblement.” [IX, 209].

Dès le premier règlement de la Confrérie de la Charité à Châtillon¹, nous trouvons cette disposition :

1. La Confrérie de Châtillon est composée uniquement de laïcs.

“Parce qu’il est grandement utile à toutes saintes communautés de s’assembler de temps en temps en quelque lieu destiné pour traiter tant de leur avancement spirituel que de ce qui regarde en général le bien de la communauté, cela fait que lesdites servantes des pauvres s’assembleront, tous les troisièmes dimanches des mois, en une chapelle de ladite ville destinée à cet effet, ou en celle de l’hôpital, là où, en ce même jour ou le lendemain, à une heure dont elles conviendront, il sera dit une messe basse pour la dite confrérie; et l’après-dîner, à l’heure qu’elles trouveront bon, elles s’assembleront en la même chapelle, tant pour entendre une petite exhortation spirituelle, que pour y traiter des affaires qui regarderont le bien des pauvres et le maintien de ladite confrérie.” [XIII, 430].

Suit l’ordre du jour de ces rencontres qui est encore plus explicite et surtout le ton est donné : nous voyons se profiler ce que Prêtres de la Mission et Filles de la Charité auront à vivre selon les modalités propres à l’idéal qui les **“assemble”**. Leurs constitutions sont le reflet de ce projet du Seigneur sur eux :

“Et cela étant, mes chères sœurs, que le dessein de vous assembler est de Dieu lui-même, vous devez croire que c’est par la conduite de sa divine Providence que votre manière de vie s’est formée en règle avec le temps, et qu’il est nécessaire de mettre cette règle par écrit, pour conserver la mémoire de ce que Dieu demande de vous et maintenir dans la pratique celles qui viendront après vous.” [IX, 210].

Nos projets communautaires doivent en quelque sorte concrétiser cela et, en particulier, prévoir les diverses manières de **“nous assembler”**. On se souvient de l’empressement avec lequel Saint Vincent approuva la proposition de Sainte Louise quand, au cours d’un Conseil de la Compagnie (encore une manière de **“nous assembler”**), elle lui demanda :

“Mon Père, il y a, à cette heure, quelque chose à dire sur la manière d’agir de nos sœurs entre elles. Votre charité ne trouverait-elle point à propos que tous les jours elles prissent quelque temps ensemble, d’une demi-heure ou environ, pour

se rapporter les choses qu'elles auront faites, les difficultés qu'elles auront rencontrées, et aviser ensemble de ce qu'elles auront à faire ?” [XIII, 641].

Les recommandations de Saint Vincent à propos de cette véritable “révision de vie” ne resteront pas lettre morte. A la conférence sur les vertus de Louise de Marillac, il pourra dire :

Voyez, mes sœurs, tout ce que l'on fait est passé par là : c'est que l'on s'assemble et demande l'avis de nos sœurs. Du vivant de Mademoiselle Le Gras, l'on faisait ainsi : il y avait Monsieur Portail, Mademoiselle, nos sœurs et moi ; l'on s'assemble et l'on propose ce qui est à faire ; l'on demande l'avis de nos sœurs, et puis chacune dit son avis, nous le nôtre.” [X, 738-739].

On “*s'assemblera*” de même pour la prière (en particulier pour la répétition d'oraison que Saint Vincent considérait comme spécifique de notre famille spirituelle), pour les “conférences” (qui ne sont pas seulement des exposés mais des dialogues suscités par Saint Vincent lui-même), pour les élections des officières (qui sont l'embryon des assemblées actuelles des Filles de la Charité), etc.

“Cela posé, mes chères sœurs, premièrement que les conférences sont du temps de Jésus-Christ ; secondement, que, quand nous sommes assemblées pour les faire, il est au milieu de nous.” [IX, 397].

Nous remercions chaleureusement pour leur fidèle collaboration aux Fiches Vincentiennes durant de nombreuses années, les Pères : André Sylvestre, Jean-François Gaziello, Francis Lesme et Robert Pidou.

Nous souhaitons la bienvenue au Père Guillermo Echeverry qui a accepté de faire partie de la nouvelle équipe de rédaction, ainsi qu'au Père Michel Lloret, venu accompagner notre réflexion.

L'équipe actuelle se compose donc : des Pères Jean-Pierre Renouard, Michel Lloret, Jean-Yves Ducourneau, Guillermo Echeverry et des Sœurs Elisabeth Charpy, Bernadette Tardieu et Marie-Vincent Lucas.

S'assembler au nom de Jésus-Christ

Nous connaissons tous la phrase des Règles Communes des Filles de la Charité : “Elles penseront que la fin principale pour laquelle Dieu les a appelées et assemblées est pour honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur patron.” Monsieur Vincent voit des ensembles et son charisme est de mettre des associations à leur service. L'idée de s'assembler est typique de l'agir, de la prière et de la réflexion vincentienne.

1. S'ASSEMBLER POUR AGIR

Saint Vincent réunit les laïcs pour la première fois à Châtillon, en août 1617 et institue ainsi les Confréries de la Charité. A Mâcon, en septembre 1621, il établit une charité mixte. Elle est, sans doute, l'idéal de ce qui pouvait se faire en ce domaine.

“ Une assemblée de personnes charitables ”

“ On forma donc une assemblée de personnes charitables, qui se chargèrent de soulager avec ordre et discrétion tous les pauvres de la ville, mendiants et honteux, valides et malades. Pour fournir aux frais de cette bonne œuvre, les riches s'obligèrent par écrit de donner chaque année du blé, du vin, de la viande, du bois et du linge, suivant leurs facultés.

Cette compagnie de personnes charitables convint de s'assembler tous les mercredis à Saint-Nizier pour y porter le produit de leur collecte, y indiquer les personnes de leur quartier tombées malades ou dans l'indigence, afin de les soulager la semaine suivante, faire retrancher au catalogue des pauvres ceux ou celles dont la misère aurait cessé, ou qui, s'étant mal conduits pendant la semaine, mériteraient d'être privés de l'aumône le dimanche suivant.

Les premières dames de la ville et un grand nombre de bourgeoisie se firent un honneur d'être de cette pieuse assemblée, de visiter deux fois par semaine les malades de leurs quartiers, leur procurer ce qui convenait à leur rétablissement, fournir les remèdes nécessaires et enfin pourvoir à leur sépulture, si Dieu les appelait à lui. Les fonds nécessaires à procurer ces différentes charités se tiraient de la caisse où les riches versaient leurs aumônes chaque mois." [XIII, 491-492].

La même intuition fonde la Congrégation de la Mission ; on en connaît le récit classique :

“ Vivre bien unis ensemble ”

“ Dieu cependant faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donnait quelques bénédictions à nos travaux ; ce que voyant, de bons ecclésiastiques se joignirent à nous et demandèrent à être avec nous. Ô Sauveur ! ô Sauveur ! qui eût jamais pensé que cela en fût venu en l'état auquel il est maintenant ? Qui m'eût dit cela alors, j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi, et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement à ce que vous voyez... Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmenta ; chacun travaillait à la vertu ; et à même temps que le nombre croissait de jour à autre, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient, afin de pouvoir vivre bien unis ensemble et nous comporter tous avec uniformité dans nos emplois.” [XII, 8-9].

Pour les Filles de la Charité, Saint Vincent note leur caractère communautaire dès la première causerie.

“ Vivre dans un commun dessein ”

“ La Providence vous a toutes douze ici assemblées, et, ce semble, avec dessein que vous honoriez sa vie humaine sur la terre. Oh ! quel avantage d'être en une communauté, puisque chaque particulier participe au bien que fait tout le corps ! Vous

aurez, par ce moyen, une plus abondante grâce. Notre-Seigneur nous l'a promis, disant : « Quand vous serez assemblés deux en mon nom, je serai au milieu de vous. » *A plus forte raison, quand vous serez plusieurs dans un même dessein de servir Dieu, mon Père et moi viendrons faire notre demeure en eux, s'ils nous aiment.* C'est pour les personnes qui ont même esprit et dans ce même esprit, se portent les unes les autres à honorer Dieu, que son Fils a prié en la dernière oraison qu'il a faite avant sa Passion, disant : « Mon père, je vous prie que ceux que vous m'avez donnés soient un, comme vous et moi sommes un. » [IX, 1-2].

Elles sont comme un écheveau tiré du dévidoir de la charité. *Sainte Louise* insiste sur l'importance d'une action fondée sur la communauté :

“ N'agir qu'en un même esprit ”

“ Il se faut bien *garder de prendre part en son particulier, aux œuvres* auxquelles Dieu nous fait l'honneur de nous employer, soit par vaine complaisance, satisfaction ou vues de vanité auxquelles souvent nous devons renoncer...

Elles se souviendront que les vraies Filles de la Charité pour bien faire ce que Dieu leur demande, ne doivent être qu'une ; et parce que la nature corrompue nous a ôté cette perfection, nous séparant par le péché de notre unité qui est Dieu, nous devons par relation à la Sainte Trinité, *n'être qu'un cœur et n'agir que en un même esprit ainsi que les trois Divines personnes*, de telle sorte que quand la Sœur qui est pour les Malades requerra l'aide de sa Sœur, la Sœur qui est pour l'instruction des Enfants, ne manquera pas de lui aider ; et ainsi celle qui est au soin des enfants demandant quelque secours à celle des pauvres, fera le semblable, n'envisageant l'un et l'autre emploi, que comme étant affaire de Dieu, et se considérant toutes deux ensemble choisies de sa Providence, pour *agir unanimement ensemble* ; il ne s'entendra donc jamais dire : c'est votre affaire, cela n'est pas la mienne. ” [Ecrits, 763-764].

2. S'ASSEMBLER POUR PRIER

Les Confréries de la Charité sont, dès les débuts, marquées par les rassemblements pour la prière. Il s'agit d'une vie spirituelle inspiratrice de la charité :

“ Le jour de leur assemblée ”

“ Elles doivent spécialement viser à acquérir le vrai esprit de charité et de miséricorde. Pour y parvenir, elles observeront exactement et sans intermission les règlements de leur association, se confessant et communiant du moins aux fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge, sa très sainte Mère. Et si quelqu'une, portée d'une sainte ferveur, pratique cette même dévotion aux jours qu'*elles se doivent assembler en corps* en la chapelle à ce destinée, elle peut d'autant plutôt espérer le don de ces saintes et précieuses vertus de la libérale main de Celui qui ne dénie point ce qui lui est humblement demandé...

Le troisième dimanche du mois, c'est le jour de leur assemblée. Elles tiendront un cierge allumé pendant les litanies qui se diront en leur chapelle, et feront le même, assistant le Saint-Sacrement, lorsqu'on le portera à quelque servante des pauvres malades, et allant à l'enterrement de celles qui seront décédées.” [XIII, 473-474].

Saint Vincent et Sainte Louise ont la même insistance pour les Filles de la Charité.

“ Toutes ensemble ”

“ Elles se lèvent à quatre heures et, après s'être habillées et fait leur lit, elles font une demi-heure d'oraison *toutes ensemble*, après laquelle les unes s'en vont entendre la messe à leurs paroisses, et les autres s'emploient aux exercices auxquels elles sont destinées, comme il a été dit ci-dessus; puis vont à la messe, après que les premières en sont revenues.

A onze heures et demie, elles font un examen particulier de la vertu qu'elles se proposent d'acquérir, à la fin duquel elles dînent *ensemble*, avec lecture de table; font ensuite une heure de récréation d'une manière modestement gaie, en travaillant *ensemble*, les unes à coudre et à filer, les autres à autres choses, jusqu'à deux heures.

Depuis deux heures jusqu'à trois, celles qui travaillent *ensemble* gardent le silence; et cependant une d'entre elles fait tout haut lecture de quelque livre spirituel." [XIII, 553].

L'oraison est la clé de voûte de la vie en fraternité et de la Mission. Saint Vincent innove en introduisant la pratique de la **répétition d'oraison** : chacun dit ses pensées dans la spontanéité et la confiance, à la communauté rassemblée et ceci non sans succès :

“ Nous enflammer les uns les autres ”

“ Messieurs, nous ne ferons pas aujourd'hui de répétition, mais nous ferons *un concert entre nous* sur un autre sujet, qui sera très utile pour la Compagnie; nous différerons donc pour une autre fois *la répétition de l'oraison, qui est un moyen, Messieurs, comme vous savez, des plus nécessaires que nous ayons pour nous enflammer les uns les autres à la dévotion*. Nous avons sujet de remercier Dieu d'avoir donné cette grâce à la Compagnie, et nous pouvons dire que cette pratique n'a jamais été en usage dans aucune communauté, sinon dans la nôtre.” [XII, 288].

“ Selon la coutume de la congrégation, en commun ”

“ Ne pouvant pas imiter entièrement Notre-Seigneur Jésus-Christ, en ce qu'il passait les nuits en oraison, outre celles qu'il faisait le jour, nous le ferons néanmoins selon notre petite portée; pour cela, tous et un chacun feront soigneusement tous les jours une heure d'oraison mentale, et, *selon la coutume de la Congrégation, en commun et au lieu à ce destiné*.” [Règles communes de la Congrégation de la Mission - X, 7].

Louise ne disait pas autre chose aux Filles de la Charité.

“ Répétez ensemble vos oraisons ”

“ Ma chère Sœur, je serais bien aise que vous me mandassiez un peu de votre petite économie spirituelle, si vos petites règles sont chèrement observées, si vous répétez ensemble à quelque heure du jour vos oraisons, si vous faites la conférence les vendredis et prenez du temps pour vos petits autres exercices. ” [Ecrits, 508].

3. S'ASSEMBLER POUR RÉFLÉCHIR

La première “ assemblée ” a été pour les laïcs et pour la charité :

“ Il se fit assemblée ”

“ L'après-dînée *il se fit assemblée chez une bonne demoiselle de la ville* pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva disposé à les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir. Après les vêpres, je pris un honnête homme, bourgeois de la ville, et nous mêmes de compagnie en chemin d'y aller. Nous rencontrâmes sur le chemin des femmes qui nous devançaient, et, un peu plus avant, d'autres qui revenaient. ” [IX, 243].

A partir de ce rassemblement spontané de Châtillon, la pratique sera coutumière pour les confréries :

“ Notre-Seigneur se plaît à ces assemblées ”

“ Qu'il importe que les dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu s'assemblent de temps en temps :

1. Pource que Notre-Seigneur se plaît à ces assemblées ; et pour y induire les chrétiens il leur promet que, s'assemblant en son nom, il sera au milieu d'eux et qu'il leur accordera les choses qu'ils lui demanderont d'un commun consentement. "*Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.*" (Matthieu, 18, 20), "*Si deux ou trois se mettent d'accord...*" (18, 19).
2. Parce qu'il est utile. Et l'utilité paraît : [1°] en ce que l'on instruit des choses qu'il faut faire, et que, faute de cela, l'on fait beaucoup de fautes ; 2° en ce que l'on s'entrecourage et s'échauffe les uns les autres dans les assemblées, et que, faute de cela, l'on se refroidit ; 3° l'utilité paraît en ce que, par ce moyen, l'on remédie à tous les manquements ; et 4° et que l'on fait de nouvelles propositions pour le bien et la perfection de l'unité ; 5° que la Compagnie devient plus puissante pour résister aux difficultés et pour se perpétuer ; car l'intention de Notre-Seigneur est que *vous portiez du fruit et que votre fruit demeure.*
3. Parce qu'il est agréable : 1° à cause qu'on se connaît plus particulièrement ; 2° pource qu'on contracte une mutuelle charité les unes vers les autres ; 3° pource qu'on apprend les biens qui se sont faits par la Compagnie." (Canevas d'entretien aux dames sur les raisons qu'ont les dames de se réunir de temps à autre, 1636, ou peu après).

Les premières filles de la Charité vont participer elles-mêmes aux assemblées des dames des confréries parisiennes :

“ Grande bénédiction à se trouver aux assemblées ”

“ Dieu, qui sait vos besoins, permet quelquefois que vous entendiez en ces assemblées un mot utile, que vous n'entendriez pas ailleurs. *Et puis, mes sœurs, il y a toujours grande bénédiction à se trouver aux assemblées puisque, Notre-Seigneur nous a dit que, quand nous serons assemblés en son nom, il sera au milieu de nous.* ” [IX, 125].

Très vite, les réunions deviennent institutionnelles, comme les conseils et les assemblées. Ainsi, le conseil des Filles de la Charité du 28 juin 1646 :

“ L'établissement de ce petit conseil ”

“ Voici, mes chères filles, par la grâce de Dieu, un commencement d'ordre et de fondement que sa Providence jette en votre Compagnie par l'établissement de ce petit conseil. *Nous sommes ici assemblés tant pour aviser à quelques nécessités, ainsi qu'il se pratique dans toutes les communautés bien réglées, que pour vous dire la manière dont vous vous y devez gouverner, et voir celle que Mademoiselle Le Gras ou la sœur servante y doit tenir .*” [XIII, 589-590].

Les assemblées de la Congrégation de la Mission, à la différence de celles des Filles de la Charité, se feront du vivant même de Saint Vincent :

“ Des assemblées générales de temps en temps ”

“ Nous, Vincent de Paul, très indigne supérieur général de la congrégation de la Mission, en la présence de MM. Antoine Portail, François du Coudray, Jean Bécu, Antoine Lucas, Jean Dehorgny, Lambert aux Couteaux, Léonard Boucher, Pierre du Chesne, René Alméras et Jean Bourdet, tous prêtres de notre dite congrégation, assemblés en la chambre où nous avons accoutumé de nous assembler, avons fait entendre auxdits prêtres comme, ayant plu à Dieu d'instituer cette petite et pauvre Compagnie il y a environ seize ans, et sa bonté nous ayant fait la grâce d'introduire peu à peu les pratiques qui s'y observent, *qu'il ne nous restait plus à introduire que l'usage des congrégations ou assemblées générales en icelle, qui ont accoutumé de se pratiquer par les saintes communautés de l'Eglise de Dieu, à l'instar des conciles et synodes d'icelle; que j'avais pensé que Notre-Seigneur demandait la même chose de nous, quoique notre Compagnie fût très petite en nombre de personnes et de maisons.*” [XIII, 288].

LE DEVOIR DE S'ASSEOIR

Il peut sembler surprenant d'évoquer le devoir de s'asseoir, dans un cahier vincentien, dont le thème est "s'assembler". Nous ne pensons certainement pas accomplir un devoir lorsque nous nous asseyons pour nous reposer, nous détendre, lire, écrire ou parler avec quelqu'un. Pourtant, dans nos vies bien souvent agitées, bousculées, savons-nous toujours prendre le temps de nous asseoir? Nous courons souvent après le temps qui passe, les heures qui s'envolent. Nous croisons parfois les autres rapidement, sans vraiment les rencontrer, comme entre deux portes, parce que nous n'avons pas le temps, le temps de nous asseoir et de donner un peu de notre temps, gratuitement.

Nous avons tant à faire, et nos agendas sont souvent si remplis que nous ne savons pas toujours nous arrêter. Mais c'est alors sans doute que s'asseoir devient un devoir, parce qu'on peut s'informer, lire, se former. Quel que soit le degré de nos connaissances, nous n'avons jamais fini d'épuiser le mystère de la foi, d'appréhender la modernité, de comprendre les faits sociaux ou d'analyser les causes des pauvretés. La nécessité d'une information permanente est aujourd'hui une évidence, sous peine d'être rapidement disqualifié. Avant d'entreprendre, d'agir, ne faut-il pas commencer par s'asseoir? "Lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout? Autrement, s'il pose les fondations sans pouvoir terminer, tous ceux qui le verront se mettront à se moquer de lui et diront : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu terminer" (Luc, 14, 28-30). Celui qui commence par s'asseoir ne perd pas son temps, il prend le temps de voir où il va et de quelle manière et de donner sens à son action, à son engagement.

Ce devoir de s'asseoir est également un devoir communautaire. Face au défi des pauvretés et de la misère, Vincent de Paul a toujours suscité une réponse collective, communautaire. S'assembler pour évangéliser et servir les pauvres est pour lui une exigence. C'est aussi l'identité de l'Eglise, du peuple que Dieu convoque, rassemble et envoie. La rencontre et la reconnaissance du Christ devient nécessaire, du Christ en ce corps qu'il se donne,

son Eglise. Il en est ainsi pour les deux disciples d'Emmaüs quand ils reviennent à Jérusalem et retrouvent les autres disciples après avoir reconnu le Ressuscité qui a pris la route avec eux et leur a partagé le pain à la table d'Emmaüs. Ils ont pris le temps de s'asseoir à cette table, leurs yeux se sont ouverts et ils ont reconnu le Christ. Ils peuvent maintenant comprendre ce qui s'était passé lorsque "l'inconnu" leur expliquait les Ecritures : "Notre cœur ne brûlait-il pas en nous tandis qu'il nous parlait en chemin et nous ouvrait les Ecritures?" (Luc, 24, 32). Nos communautés, nos équipes ne peuvent s'enrichir que des rencontres, des dialogues, des partages. Elles sont réellement vivantes quand la parole circule. Elles sont effectivement au service de l'évangélisation et de la promotion des démunis, des exclus si un projet commun est élaboré, une visée et des objectifs précisés. Il faut bien, pour cela, prendre le temps de s'asseoir ensemble, mais aussi pour vérifier le chemin parcouru, re-préciser parfois les objectifs, les ajuster aux urgences du temps ou inventer de nouvelles réponses puisque "l'amour est inventif jusqu'à l'infini". Une entreprise, quelle qu'elle soit, ne peut tenir sans bilans et sans prospectives.

En lisant les Evangiles, nous voyons souvent Jésus s'asseoir, parfois comme au bord du puits de Samarie, parce qu'il est fatigué, mais plus fréquemment pour parler et enseigner la foule ou ses disciples. C'est aussi l'attitude du disciple, comme Marie assise aux pieds du Seigneur et qui l'écoute (Luc, 10, 39). Elle a choisi la meilleure part, dit Jésus. La meilleure part, et qui ne lui sera pas enlevée, c'est lui, Jésus, et sa parole à écouter et à mettre en pratique. S'asseoir devient alors le devoir du disciple du Christ, pour accueillir avec d'autres la Parole de Dieu, discerner sa volonté, entendre ses appels, se mettre à l'écoute des pauvres qui sont "nos seigneurs et nos maîtres" et reconnaître en eux le visage du Christ "qui a voulu nous être présenté par les pauvres". Notre perception, aussi fine soit-elle, passe toujours par le prisme de ce que nous sommes, de notre formation, de notre vision de la société. Nous ne pouvons que l'enrichir, l'affiner, quand nous savons prendre le temps de nous asseoir ensemble, pour confronter nos expériences et les vérifier. C'est alors que nous faisons vraiment l'expérience de la différence, richesse de l'unité et de la communion, quand elle est reconnue, accueillie et partagée.

Quels que soient notre ministère, notre mission, notre service, notre engagement, nous sommes envoyés. Nous répondons à un appel du Seigneur qui nous lie à d'autres et nous envoie avec eux. Ce n'est pas là un titre de propriété, mais un service confié et dont il faut savoir rendre compte. Lorsque Paul et Barnabé reviennent à Antioche d'où ils ont été envoyés en mission, ils rendent compte à la communauté. "A leur arrivée, ils rassemblèrent l'église et racontèrent tout ce que Dieu avait réalisé avec eux et surtout comment il avait ouvert aux païens la porte de la foi." (Actes, 14, 27). Il faut avoir cette "mutualité" dirait Saint Vincent. C'est donc bien un devoir que de s'asseoir avec d'autres pour rendre compte et avoir cette mutualité. Si nous ne prenions pas ce temps, nous risquerions bien de nous comporter en propriétaire de la mission ou du service et d'en perdre la dimension communautaire. C'est un devoir parfois risqué, parce que nos différences sont là et que nous ne savons pas toujours les gérer, parce que les questions, les interpellations des autres nous bousculent. Mais lorsque nous acceptons de courir ce risque, la vie communautaire, la vie d'équipe et la mission aussi et le service ne peuvent qu'y gagner. La parole dite, la parole écoutée, nouent une relation et contribuent à l'édification d'une communauté, d'une équipe. Quand la parole ne circule plus, parce que nous ne prenons pas le temps de nous asseoir pour dialoguer et partager, alors les relations se distendent et le visage de la communauté, de l'équipe, s'épuisent.

Les deux disciples d'Emmaüs ont pris le temps d'écouter "l'inconnu" qui rappelait les Ecritures et les Prophètes pour éclairer les événements de Jérusalem. Ils ont pris le temps de s'asseoir avec lui à la table d'Emmaüs pour le partage du pain. A Jérusalem, ils ont rejoint les autres disciples et la parole circule entre eux parce qu'ils disent leur expérience de la rencontre du Ressuscité sur leurs routes humaines diverses. Rassemblés, ils sont dès lors envoyés, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre, pour témoigner du Christ et de l'Evangile. La parole proclamée et célébrée libère leur propre parole. N'en est-il pas de même pour nous, aujourd'hui quand nous savons nous asseoir, pour un partage communautaire, une relecture de nos engagements ou une révision de vie?

Christian Sens, c.m.

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

1. “*Tout ce que l’on fait est passé par là*” [X, 738-739].

S’assembler pour agir, prier, réfléchir semble avoir été la démarche de Saint Vincent.

Aujourd’hui, quelle est la nôtre et pourquoi?

Quelle incidence pour nous?

2. “*Nous enflammer les uns les autres*” [XII, 288].

— Sommes-nous persuadés que la communion dans le Christ est “moteur” pour notre action, comme pour notre réflexion. Pourquoi?

— Dans nos vies agitées, dans nos réunions, savons-nous prendre le temps fort de la prière ensemble?

3. “*Vivre dans un commun dessein*” [X, 1-2].

Attelés à une mission commune, nous nous présentons avec nos diversités.

— Comment les accueillons-nous? Les percevons-nous comme richesses permettant la réalisation de notre projet commun et l’avancée du Royaume?

4. “*A l’instar des Conciles et Synodes*” [XIII, 288-289].

De la même façon que nous recevons un Concile, comment recevons-nous ensemble les décisions et orientations de nos Assemblées et Conseils?

ANIMATION VINCENTIENNE

16, Grande rue Saint-Michel
31400 TOULOUSE

L'abonnement se fait à l'année légale (de janvier à décembre).

Trois cahiers annuels : France 50 F - Par avion 60 F

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

C. C. P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M

NUMÉROS DÉJÀ PARUS ET DISPONIBLES

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 17. La prière. | 36. La Mission I. |
| 18. La foi. | 38. La formation. |
| 19. Dieu. | 48. La justice. |
| 21. L'Évangile. | 53. Louise de Marillac III. |
| 22. La prédication. | 54. Louise de Marillac IV. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 55. Louise de Marillac V. |
| 24. L'enfant. | 56. Louise de Marillac VI. |
| 26. Le travail. | 57. Le temps. |
| 27. L'argent. | 58. L'humour. |
| 28. La paix. | 59. Les premières Filles de la Charité 1. |
| 29. La simplicité. | 60. Les premières Filles de la Charité 2. |
| 30. L'humilité. | 61. Des hommes apostoliques 1. |
| 31. La charité. | 62. Des hommes apostoliques 2. |
| 33. La mortification. | 63. Vincent, homme de prière. |
| 34. Le zèle. | 64. La Vierge Marie. |
| | 65. L'Incarnation. |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de

16 F le cahier plus les frais d'envoi.

RÈGLEMENT DEPUIS L'ÉTRANGER

Le service de la Poste prélève

— Pour un virement international, la somme de 15 francs ;

— Pour un chèque, la somme de 40 francs, quelle que soit la somme versée !

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte lors du règlement de votre abonnement, en toute justice.

***Quel avantage d'être en une communauté
puisque chaque particulier participe
au bien que fait tout le corps.***

IX, 1

.